



Recevoir un courrier pour passer chez un huissier prendre connais

Par **sanches**, le 19/07/2010 à 20:26

Bonjour, rnje viens de recevoir un courrier pour passer chez un huissier prendre connaissance d'un acte CDT ITERATIF FINS SAISIE VTE +535E TITRE SIGNIFIE. rncela concerne une dette de 1991 sur un crédit auto que je pensais réglée. rn l'huissier m'a prévenu que j'avais 8 jours pour rembourser sinon il venait saisir mes biens. rn actuellement j'ai un dossier de sur-endettement depuis 3 ans qui se déroule bien mais cette nouvelle dette n'est pas dans le plan . rn que doit je faire et l'huissier peu t'il me saisir mes modestes biens rn qu'elle sont mes droits devant l'huissier rn merci pour votre réponse rn cdt msanches

Par **Marion2**, le 19/07/2010 à 21:02

Bonsoir, rn rn Avez-vous reçu un titre exécutoire concernant cette dette ? rn rn Avez-vous pu vérifier les coordonnées de cet huissier ?